CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U11 - Prise en charge d'un site

Session 2005

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

BP Agent technique de prévention et de sécurité

Session 2005 • Code sujet : **D1** • Durée : **3 h 00** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Prévention incendie, protection contre la malveillance et gestion des flux (5 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2005/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2005 - 5-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Prévention incendie, protection contre la malveillance et gestion des flux

L'étude concerne la sécurisation du pavillon Chopin et d'une villa, à partir de plans et de données sur les locaux, les ouvertures et les risques. Elle porte sur les équipements incendie, la protection contre l'intrusion, l'implantation d'une alarme et l'organisation du contrôle des accès.

Prévention et lutte contre l'incendie

Question 1-a). Déterminer les matériels et équipements nécessaires dans le bâtiment Chopin, préciser les quantités par niveau et au total, puis justifier les choix au regard des contraintes et des risques indiqués.

Le tableau reprend les quantités indiquées pour chaque niveau. Les portes coupe-feu asservies recoupent les circulations ; les extincteurs à eau avec additif couvrent les risques courants et ceux au CO_2 les risques électriques. La détection comprend un SSI de type A, des détecteurs ioniques et un détecteur thermostatique au rez-de-chaussée. Les blocs autonomes assurent l'éclairage d'évacuation.

Équipement	Rez-de-chaussée	Étage	Total	Justification
Portes coupe-feu asservies	1	2	3	Recoupement des circulations ; distance inférieure à 40 m, ou 30 m en cul-de-sac
Extincteurs à eau pulvérisée avec additif	6	6	12	Un appareil pour 200 m² et par niveau ; parcours inférieur à 15 m
Extincteurs CO_2	1	1	2	Risques particuliers d'origine électrique
SSI de type A	1 pour le bâtiment		1	Équipement obligatoire indiqué au corrigé
Détecteurs ioniques	40	30	70	Locaux, hors escaliers et sanitaires
Détecteurs thermostatiques	1	0	1	Détection adaptée aux risques
Tableau répétiteur d'alarme	0	1	1	Report des informations d'alarme
Indicateurs d'action	23	18	41	Repérage des détecteurs
Blocs d'éclairage d'évacuation	18	16	34	Locaux de plus de 300 m² ; espacement inférieur à 15 m dans les circulations

Les totaux par niveau sont additionnés directement : les quantités sont cohérentes avec les valeurs inscrites sur les pages 4 et 5 du corrigé.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Équipements incendie du rez-de-chaussée

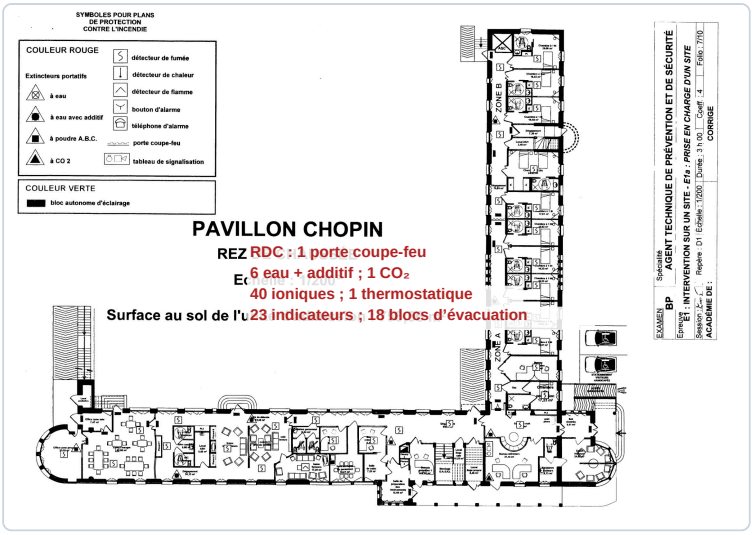

Équipements incendie de l'étage

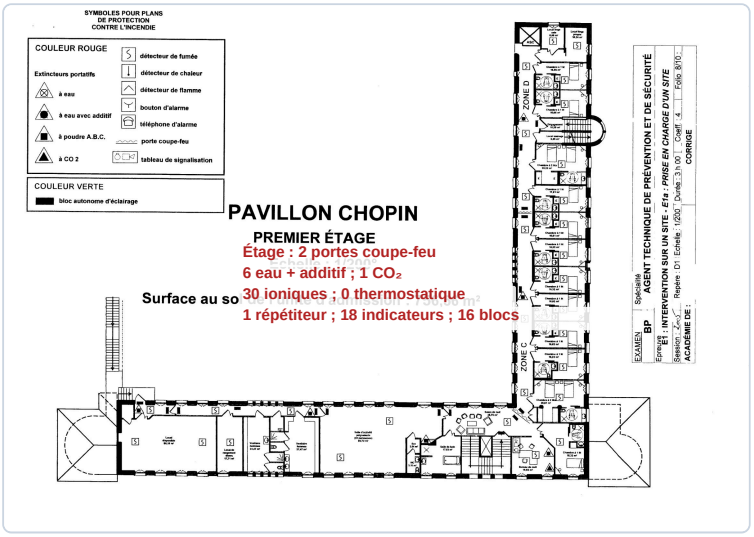

✓ RÉPONSE À RETENIR

3 portes coupe-feu ; 12 extincteurs à eau avec additif et 2 CO_2 ; 1 SSI A ; 70 détecteurs ioniques, 1 thermostatique, 1 répétiteur, 41 indicateurs d'action et 34 blocs d'évacuation.

Prévention contre la malveillance

Question 1-a). Préconiser des moyens mécaniques de protection adaptés aux différentes issues et ouvertures de la villa.

Protéger en priorité les accès manœuvrables de l'extérieur, puis renforcer les portes secondaires et les parties vitrées. Adapter le dispositif à la localisation des ouvertures et conserver le fonctionnement normal des issues.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ouverture	Protection mécanique préconisée
Porte principale, façade Nord-Est	Verrouillage multipoints, dispositif anti-pince, serrure de sécurité
Porte du garage	Barres de renfort horizontales avec serrure
Porte arrière du garage	Verrouillage intérieur multipoints
Porte entre garage et buanderie	Renforcement de l'huisserie et verrouillage multipoints
Fenêtres hautes du garage	Barreaudage
Fenêtres du rez-de-chaussée	Volets roulants métalliques
Fenêtres de l'étage	Volets roulants ou battants avec renforts intérieurs

Les protections prévues correspondent aux moyens préconisés dans le corrigé : renforcement des portes, barreaudage des fenêtres hautes du garage et volets résistants aux autres niveaux.

Protections mécaniques des accès et ouvrants de la villa

Ouverture	Protection
Porte principale	Multipoints, anti-pince, serrure de sécurité
Porte garage	Barres horizontales avec serrure
Porte arrière garage	Verrouillage intérieur multipoints
Communication garage-buanderie	Huisserie renforcée et multipoints
Fenêtres hautes garage	Barreaudage
Fenêtres rez-de-chaussée	Volets roulants métalliques
Fenêtres étage	Volets roulants ou battants avec renforts intérieurs

Moyens repris du tableau de protection mécanique de la villa.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Portes renforcées et verrouillées ; fenêtres protégées par barreaudage au garage ou par des volets résistants selon le niveau.

Projet d'installation de détection intrusion

Question 1-b). Analyser les facteurs déterminants pour l'installation d'une détection intrusion : accessibilité des niveaux, nature et nombre des ouvertures, localisation des valeurs, lieux de passage obligé et autres facteurs influençant le choix du dispositif.

Les deux niveaux sont facilement accessibles : le rez-de-chaussée est celui d'une maison individuelle ; l'étage, à moins de 4 m du sol, est accessible depuis le garage contigu. Les ouvertures du rez-de-chaussée comprennent 2 issues principales, 4 secondaires et 7 fenêtres ; l'étage compte 8 fenêtres, dont 2 facilement accessibles.

Facteur	Évaluation et justification
Accessibilité	Rez-de-chaussée et étage facilement accessibles ; étage atteignable depuis le garage contigu
Ouvertures au rez-de-chaussée	2 issues principales manœuvrables de l'extérieur ; 4 issues secondaires non manœuvrables de l'extérieur ; 7 fenêtres
Ouvertures à l'étage	8 fenêtres, dont celles de la chambre 1 et de la salle de bains facilement accessibles
Valeurs au rez-de-chaussée	Coffre au bureau, véhicule de standing au garage, tableaux dans le séjour ; valeurs reconnues par l'assureur
Valeur à l'étage	Bijoux dans la chambre 1
Passages obligés	Hall d'entrée et dégagement de l'étage
Autre facteur	Deux chats présents dans la cuisine, la salle à manger et le séjour

La protection doit donc tenir compte des accès vulnérables, des valeurs à surveiller et de la présence des chats, qui influe sur le choix des détecteurs.

Facteurs déterminants de la détection intrusion

Facteur	Donnée du corrigé
Accessibilité	Deux niveaux facilement accessibles ; étage accessible depuis le garage contigu
Ouvertures	RDC : 2 issues principales, 4 secondaires, 7 fenêtres ; étage : 8 fenêtres, dont 2 accessibles
Valeurs	Coffre au bureau, véhicule au garage, tableaux au séjour, bijoux en chambre 1
Passages obligés	Hall d'entrée et dégagement de l'étage
Autres facteurs	Deux chats dans la cuisine, la salle à manger et le séjour

Éléments à prendre en compte pour le choix et l'implantation de l'alarme.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux niveaux facilement accessibles ; 2 issues principales, 4 secondaires et 7 fenêtres au rez-de-chaussée ; 8 fenêtres à l'étage, dont 2 accessibles. Valeurs au bureau, garage, séjour et chambre 1 ; deux chats au rez-de-chaussée.

Choix et implantation de la détection intrusion

Question 1-c) et 1-d). Conclure l'étude en indiquant le niveau de surveillance, les types de détecteurs et les dispositifs d'alarme à installer selon les locaux, puis réaliser leur implantation prévisionnelle sur les plans de la villa.

Adopter le niveau 4 de surveillance, au minimum le niveau 3. Installer une détection volumétrique dans le hall, le dégagement, le garage, le bureau et la chambre 1. Poser des contacts d'ouverture sur la porte principale, la porte du garage et les ouvrants extérieurs du garage. Dans le bureau, protéger le coffre par détection ponctuelle. Dans

le séjour, combiner contacts, bris de vitre et détection ponctuelle des tableaux. Dans la cuisine et la salle à manger, protéger les ouvrants par contacts et bris de vitre, sans volumétrique en raison des chats.

1. Placer la centrale et le transmetteur téléphonique à l'entrée.
2. Installer la sirène intérieure dans le dégagement de l'étage.
3. Prévoir une alarme lumineuse intérieure à l'entrée et au dégagement ; le corrigé admet aussi une alarme sonore ou lumineuse extérieure.

Les plans ci-dessous reprennent ces implantations par niveau et les repères des détecteurs indiqués dans leur légende.

Implantation prévisionnelle de l'alarme au rez-de-chaussée

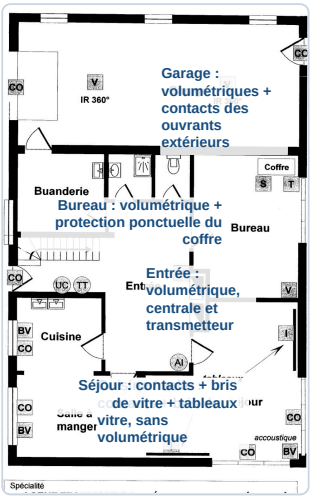

Implantation prévisionnelle de l'alarme à l'étage

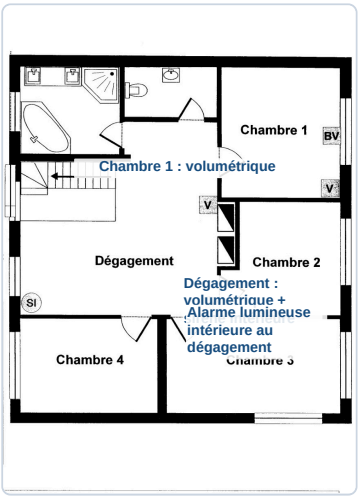

✓ RÉPONSE À RETENIR

Niveau 4 : détecteurs volumétriques, contacts d'ouverture, bris de vitre et détection ponctuelle des valeurs ; centrale et transmetteur à l'entrée, sirène au dégagement de l'étage.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Gestion des flux

Question 2). Proposer un dispositif simple et peu coûteux de gestion des flux, en précisant les modalités d'accès des employés, visiteurs et entreprises intervenantes, ainsi que les missions du service de sécurité.

Préconiser un gardiennage assisté à l'entrée, solution simple et peu coûteuse. Chaque employé porte en permanence un badge qui le distingue des visiteurs. Une entreprise intervenante reçoit un badge temporaire après dépôt d'un justificatif d'identité. Pour l'accès aux bâtiments sensibles, les visiteurs suivent les mêmes formalités.

1. Établir et suivre les badges.
2. Conserver les documents justificatifs d'identité et gérer les registres de suivi.
3. Contrôler le respect des règles, notamment lors des rondes et a posteriori.
4. Intégrer les mesures à la consigne générale et au règlement intérieur.

Le service de sécurité assure la gestion du contrôle d'accès. Les modalités concernant les visiteurs des bâtiments sensibles ne doivent pas être confondues avec une règle générale d'accès des visiteurs à tout le site.

Gestion des accès du site

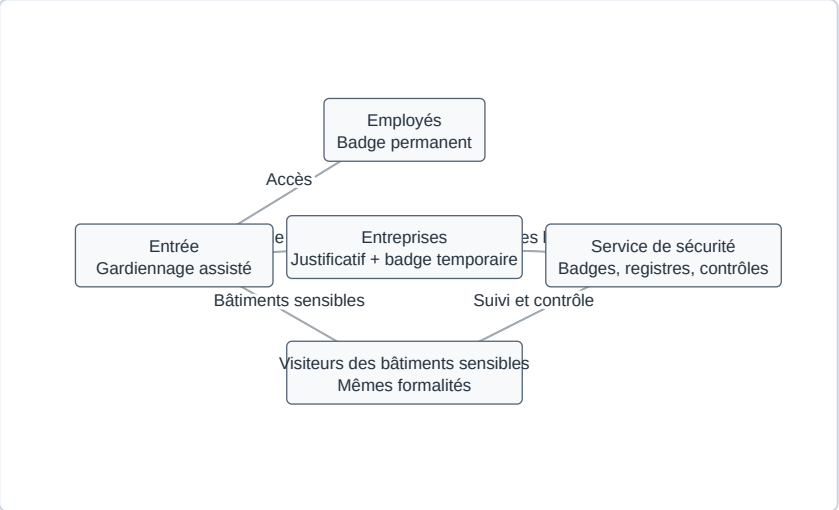

Les formalités identiques sont explicitement prévues pour les visiteurs des bâtiments sensibles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Gardiennage assisté à l'entrée ; badge permanent pour les employés et badge temporaire après justificatif pour les entreprises intervenantes. Mêmes formalités pour les visiteurs des bâtiments sensibles. Le service de sécurité suit les badges et registres et contrôle les accès.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E1 du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2005, repère D1, dure 3 heures et a un coefficient 4. Elle porte sur la prise en charge d'un site comprenant le pavillon Chopin et une villa. Elle évalue l'analyse des risques, le choix des équipements incendie et anti-intrusion, leur implantation et l'organisation du contrôle des accès.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les équipements incendie et d'évacuation se choisissent selon les surfaces, les niveaux, les circulations et les risques propres aux locaux.
- La protection contre l'intrusion associe des moyens mécaniques et des détecteurs adaptés aux accès, aux ouvrants et aux valeurs à protéger.
- La détection volumétrique surveille un espace, le contact d'ouverture signale l'ouverture d'un ouvrant et le bris de vitre détecte sa détérioration.
- Un contrôle d'accès par badges distingue les employés, les visiteurs et les intervenants, avec suivi documentaire et vérification des règles.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifier les équipements incendie avec les caractéristiques des bâtiments et les contraintes indiquées dans le sujet.
- Distinguer issues principales, issues secondaires et ouvrants avant d'évaluer l'accessibilité de la villa.
- Prendre en compte les animaux pour éviter une détection volumétrique inadaptée dans les pièces concernées.
- Reporter les dispositifs sur les plans en respectant la légende et en couvrant les zones et accès pertinents.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment choisir le type de détecteur pour chaque pièce de la villa ?

Repérez la fonction du local, ses ouvertures, les valeurs présentes et les passages obligés. Choisissez ensuite une détection volumétrique, d'ouverture ou de bris de vitre adaptée, en tenant compte de la présence d'animaux.

Q : Pourquoi associer plusieurs types de détection dans une installation ?

Chaque dispositif couvre un risque différent : le volumétrique surveille un espace, le contact signale l'ouverture d'un accès et le bris de vitre détecte une détérioration. Leur association renforce la couverture des zones sensibles.

Q : Le sujet donne-t-il une répartition des points par question ?

Le document fourni est un guide de correction et ne présente pas de barème chiffré par question. L'épreuve dure trois heures et son coefficient officiel est 4.

Q : Quels critères doivent guider les propositions et les plans ?

Les choix doivent être cohérents avec les risques, les caractéristiques des lieux et les règles mentionnées. Les équipements doivent être justifiés et correctement localisés sur les plans à l'aide de la légende.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2005/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2005 - 5-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.